

Décision

Générale

colonial

Décision n° 686 du 4 octobre 1941

n° 686

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 octobre 1941

Numéro JO

n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro

31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 647 susvisée est modifiée comme suit : « Le nommé Abdallah Saïd, primitivement désigné pour servir en qualité de planton, est engagé comme manœuvre au salaire journalier de neuf francs. »